



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	42	Voix délibératives	47
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	43

Titulaires présents : 41 (au point 1), 42 (du point 2.1 à 3.40), 41 (du point 4.1 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 2.1), BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne), LEBLOND Nelly, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARME Monique), MARTY Denis, MERCIER Roland, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), PUECH Christian (pouvoir de MAFFRE Alain), RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de TOUZANI Rachid à partir du point 4.1), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SELAM Fatima, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TOUZANI Rachid (jusqu'au point 3.40), TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

DIEUZE Robert (représente TESSON Régis)

Titulaires excusés: 14 (au point 1), 13 (du point 2.1 à 3.40), 14 (du point 4.1 à la fin)

BALARAN Jean-Marc (pouvoir à ASTIE Alain pour le point 1), BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), DELPOUX Jacqueline, ESCOUTES Jean-Marc, MAFFRE Alain (pouvoir à PUECH Christian), MALATERRE Guy, MILESI Marie, PENA Sylviane, SOURDIN Anne (pouvoir à ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à KOWALIK Jean-François), TESSON Régis (représenté), TOUZANI Rachid (pouvoir à SAN ANDRES Thierry à partir du point 4.1), VIDAL Suzette.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 13/04/2023-3.37 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE 2023 AUX BUDGETS ANNEXES

Les subventions du budget principal nécessaires pour l'équilibre aux budgets annexes s'élèvent à :

PETITE ENFANCE : 1 958 918,87
CINEMA : 1 436 894,54
DECHETS MENAGERS : 69 459.50
OFFICE DU TOURISME 150 000,00
CIAS : 296 190.14
SPANC : 50 000,00
TAD : 70 130,52

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

ID: 081-200040905-20230413-13042023_3_37-DE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE les attributions les subventions d'équilibre présentées ci-dessus pour l'année 2023 pour un montant total de 4 031 593.57 €.
- **CHARGE** le Président de verser les subventions d'équilibre en fonction des besoins et des résultats de l'exercice.
- **PRECISE** que ces crédits (dépenses et recettes) sont inscrits aux budgets primitifs 2023 du budget principal et des budgets annexes et autonomes.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

> > & de Co

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET